

**République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 14 avril 2014

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT AU SEIN DES ORGANISMES EXTÉRIEURS
COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE) DU SAGE LEZ MOSSON ETANGS PALAVASIENS.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 14 avril 2014 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Daniel REQUIRAND, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Lucie TENA, Mme Anne-Marie BIZEUL, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Mme Nicole MORERE, Madame Marie-Françoise NACHEZ, M. David CABLAT, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Madame Chantal COMBACAL, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Monsieur Olivier SERVEL, M. Bernard GOUZIN, Monsieur Max ROUSSEL, Monsieur Bernard SALLES, Monsieur Christophe GAUX, Monsieur Stéphane SIMON, M. Philippe MACHETEL, Monsieur Christian VILLOING, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Evelyne GELLY, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Amélie MATEO, Monsieur Grégory BRO, Madame Viviane RUIZ, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Claude MARC, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Marcel CHRISTOL, Monsieur Jean-Claude CROS, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Véronique NEIL -Mme Martine BONNET suppléant de Monsieur Marc HENRY

Excusés :

Monsieur Alexis PESCHER

Quorum : 25	Présents : 48	Votants : 48	Pour 48 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu les statuts de la communauté de communes ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-33, L.2121-21 et L.5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2003/01/2772 en date du 29 juillet 2003 portant création de la CLE du SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens et fixant à un le nombre de représentant de la communauté de communes ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de désigner ses représentants pour siéger au sein des organismes extérieurs,

Considérant que l'assemblée, sur proposition du Président, a accepté à l'unanimité de procéder à un vote à main levée,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

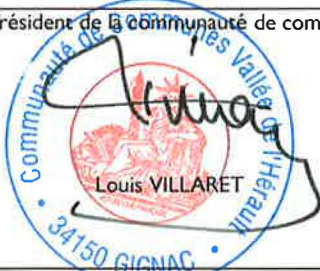
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de désigner :

1. Monsieur Gérard CABELLO en qualité de titulaire pour représenter la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens.

Transmission au Représentant de l'Etat N° 990 le 17/04/2014 Publication le 17/04/2014 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 17/04/2014 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20140414-lmc167058-DE-1-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET	Le Président de la communauté de communes  Louis VILLARET
--	--